Executive Summary

Business & stratégie

Deutsche Krankenversicherung Belgium S.A./N.V. (DKV Belgium) est une société anonyme, membre du groupe *Munich Re*, qui possède l'agrément de la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour les branches 2 et 18 – respectivement Santé et Assistance. Les activités de DKV Belgium comprennent actuellement des produits d'assurance de soins médicaux privées indépendantes et complémentaires, d'assurance dépendance et d'assurance invalidité. Nous offrons des couvertures pour les particuliers (retail) aussi bien que groupe (corporate).

Le choix stratégique est de rester dans le futur le leader du marché en termes d'assurance soins de santé. En Belgique, DKV continuera sa croissance en retail avec des produits phares reflétant les évolutions et innovations médicales ainsi que des services supports adéquats et centrés sur le client.

Le chiffre d'affaires est influencé principalement par l'indexation des primes et le développement des sinistres, ainsi que par les nouvelles affaires qui résultent d'une politique ambitieuse d'accroissement des ventes, une nouvelle ligne de produits et une stratégie fructueuse de renouvellement des contrats corporate.

Le résultat des placements a augmenté en 2018 comparé à 2017. Cette augmentation est due principalement à la hausse des taux et à l'accroissement de la duration des investissements.

Système de gouvernance

Les organes de gouvernance les plus importants du Système de Gouvernance incluent : le Conseil d'administration, le Comité d'audit et des risques, le Comité de Rémunération et le Comité de direction.
Le système de gestion des risques de la compagnie est construit sur une stratégie définie pour identifier, évaluer et mesurer, piloter ainsi que suivre et rapporter les risques. Le système de gestion des risques de la compagnie est articulé autour de trois lignes de défense, la première ligne correspondant à ceux qui prennent le risque et en sont responsables. La deuxième ligne correspond à la fonction de gestion des risques, la fonction de vérification de la conformité et la fonction actuarielle. Elle agit comme un contrôleur des risques. La troisième ligne, l'audit interne, est quant à elle le réviseur indépendant des première et deuxième lignes.

DKV Belgium continue à s'améliorer en conformité avec les principes de gouvernance énoncés dans les prescrits légaux (la circulaire NBB_2016_31 et sa version mise à jour en septembre 2018, NBB_2018_23). De manière générale, l'évaluation par comité de direction de la structure de gouvernance de DKV Belgium était positive. Une attention spécifique est portée sur le renforcement de la sensibilisation aux risques et de la culture du risque au sein de la compagnie, et la poursuite de l'implémentation du système de contrôle interne au niveau opérationnel est favorisée par un suivi plus rapproché des mesures.

Profil de risque

Le Profil de risques de la compagnie fournit à chaque instant une vue détaillée des risques auxquels la compagnie est exposée au travers de ses produits et opérations.

Les risques principaux auxquels la compagnie est exposée incluent :

- le risque de souscription : des changements défavorables dans l'évolution attendue des sinistres pourraient directement et significativement affecter DKV Belgium. Le caractère illimité des couvertures rend la compagnie très sensible à cette évolution. L'inflation médicale sur le marché est capturée par l'indice médical, mais seulement avec un certain délai et dans la mesure où les autres acteurs du marché y sont aussi sensibles que DKV Belgium. Avec le lancement de Hospi Select et le passage aux primes de risque, des éléments de maîtrise des coûts et une gestion du réseau d'hôpitaux ont été introduits. Les premiers résultats semblent positifs, en effet les hôpitaux se montrent désireux de discuter des augmentations de coûts.
- Le risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt découle de l'inadéquation entre les durations des portefeuilles d'actifs et de passifs de la compagnie. Les passifs sont principalement constitués de contrats à vie, qui ont une duration plus élevée que celle des actifs disponibles sur le marché. Ce déséquilibre entraîne une exposition au risque de taux. Le passage aux produits en primes de risque va réduire cette exposition. Des discussions se poursuivent avec les gestionnaires des actifs pour optimiser l'allocation des actifs de manière à trouver un compromis adéquat entre investissements à long-terme et rendements soutenables.
- Cyber-risques : la digitalisation et le multi-accès sont un des piliers de la feuille de route stratégique de DKV Belgium, avec la création de nouveaux moyens de communication plus efficients avec le client et le réseau de distribution. Des projets informatiques sont développés pour atténuer les risques associés.
- Risque légal : les restrictions liées aux ajustements de primes, le RGPD et les législations *Twin Peaks/AssurMiFiD* s'avèrent être les challenges les plus importants. Un suivi constant est effectué par les départements légal et de vérification de la conformité de manière à réagir adéquatement à ces développements.

Tous les risques sont suivis et gérés de manière régulière, et des capitaux sont calculés et provisionnés pour chacune des catégories détaillées ci-dessus. Au sein de la compagnie, un certain nombre de techniques d'atténuation des risques sont considérées. De manière à assurer une prise de décision efficace et tenant compte des risques, ceux-ci sont rapportés sur base régulière et de manière transparente à la direction.

Valorisation aux fins de solvabilité

Le bilan de la compagnie comprend des actifs, des provisions techniques et d'autres passifs. Les provisions techniques sont les provisions de primes et de sinistres augmentées de la marge de risque. Les actifs, provisions techniques et autres passifs sont valorisés à la juste valeur selon les exigences Solvabilité II, ce qui implique de la solidité financière de la compagnie est sensible aux fluctuations de valeur. De plus, en raison de différences entre les méthodologies de valorisation, des différences entre comptes Solvabilité II et BEGAPP existent. Elles sont expliquées dans ce rapport.

Gestion de capital

Le capital de risqué pour DKV Belgium est calculé au moyen de la formule standard, qui est estimée être adéquate pour le profil de risque de la compagnie. Au travers de l'exercice ORSA (évaluation interne du risque et de la solvabilité), un montant de capital est ajouté pour le risque de marge lié aux obligations d'Etat.

Sous les hypothèses et méthodologies actuelles, le montant total de fonds propres éligibles est de 586.683.466,12 EUR, consistant uniquement en capital de niveau 1. Ce qui résulte en une capitalisation suffisante, avec un ratio de solvabilité de 140% (MCR: 562%). Le processus ORSA confirme cette conclusion, puisqu'une capitalisation adéquate des risques liés aux activités présentes et attendues est observée.